

## ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE DU COMITE DEPARTEMENTAL DE HAUTE-SAVOIE

---

### ANNONCE ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

---

Le comité départemental de Haute-Savoie annonce la tenue de son assemblée générale électorale qui se déroulera :

**28 JUIN 2020 de 10h à 12h**

**Le lieu sera communiqué dès confirmation de la salle**

Conformément aux statuts du comité départemental de Haute-Savoie l'assemblée générale réunira les présidents des associations affiliées, à jour de leur cotisation annuelle ou à défaut un licencié du club mandaté par le président.

Au cours de cette assemblée générale annuelle se tiendra notamment l'élection des représentants départementaux des clubs aux assemblées générales de la fédération et de la ligue régionale. L'ordre du jour complet sera communiqué avec les convocations pour l'assemblée générale.

Dans le cadre de cette assemblée générale, le comité départemental de Haute-Savoie lance un appel à candidature pour :

- Les mandats de représentant des clubs aux assemblées générales de la fédération et de la ligue régionale Auvergne- Rhône-Alpes.

En application de l'article 12 des statuts de la Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées le Comité Départemental de la Haute Savoie dispose de 5 postes de représentants départementaux des clubs à pouvoir, (3 représentants pour l'assemblée générale de la fédération, plus 2 pour la ligue régionale Auvergne Rhône-Alpes).

En application de l'article 5 des statuts du Comité Départemental de la Haute Savoie de Karaté et Disciplines Associées, un appel à candidature est lancé pour le renouvellement du comité directeur.

Les candidatures doivent être envoyées au plus tard le 7 juin 2020 soit 20 jours francs avant la date de l'assemblée générale.

Les convocations seront transmises au plus tard au 12 juin 2020 (15 jours francs avant l'assemblée générale).

La Présidente  
Gamra DUMONT